

563

S. S. 32-71

— 6 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant modification de l'article premier de la Déclaration conclue le 4 octobre 1894, entre la France et l'Espagne, et relative à l'ouverture de la pêche des huîtres dans la Bidassoa (N° 160, année 1907.)

(Nommée le 2 juillet 1907.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Comte de SAINT-QUENTIN.
2^e — VISSAGUET.
3^e — Louis PICHON.
4^e — Paul FLEURY.
5^e — HAULON.
6^e — RAQUET.
7^e — Paul LE ROUX.
8^e — PAULIAT.
9^e — HUGUET.



1
Réunion du 1 juillet 1907

Commission relative à la pêche aux huîtres
dans la Baie de la Pêche -

La Commission a nommé

Président : M. Haulon :

Secrétaire : M. de la Roche -

Après avoir pris connaissance du projet
elle a ~~chargé~~^{nommé} son Président, M. Haulon,
rapporteur -

Le Président

Haulon

Le Secrétaire

de la Roche